



Académie de Volleyball
Genève

ASSEMBLEE GENERALE 2020 PROCES-VERBAL

En raison de la pandémie liée au COVID19, l'assemblée a lieu sous la forme d'une vidéoconférence.

Mercredi 25 novembre 2020 – 19h30

1. Accueil et appel des membres.

Eric METRAL (Président) souhaite la bienvenue aux personnes présentes (présidents de clubs, membres du comité et des staffs technique et administratif). Il salue plus particulièrement M. Jérôme GODEAU (Responsable relève et mesure d'accès à l'OCCS (Office cantonal de la culture et du sport) du DCS (Département de la cohésion sociale) du Canton de Genève) et M. Sébastien RUFFIEUX (Président de SVRG (Swiss Volley Région Genève)).

Il indique qu'il s'agit bien d'une assemblée générale ordinaire de l'AVGe même si elle va se dérouler sous une forme quelque peu particulière puisqu'elle va se dérouler en vidéoconférence. Celle-ci apporte des avantages puisqu'elle permet à l'assemblée d'avoir lieu mais également des désavantages au niveau de l'organisation. Il demande que les prises de paroles soient effectuées en levant la main virtuelle.

Il rappelle que les membres de l'AVGe sont les clubs de Swiss Volley Région Genève (SVRG) ainsi que cette dernière et que seuls ces membres sont habilités à voter durant l'assemblée générale. Il remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée générale ordinaire et donne la liste des personnes et entités excusées.

L'assemblée générale ordinaire 2020 de l'AVGe par vidéoconférence est déclarée ouverte à 19h40.

Les personnes suivantes sont présentes :

Sociétés membres :

1. SVRG – Swiss Volley Région Genève	RUFFIEUX Sébastien, président
2. Avully VBC	MUSY Valérie, co-présidente
	SCHIFFER Véronique, co-présidente
3. Chênois Genève Volley	JACQUET Benoît
4. Genève Volley	GNÄDINGER Fabia
5. Lancy VBC	KÖLBIG Yolanda, présidente
	ANDRIE Patrick, vice-président
6. Meyrin VBC	SCHOPFER Corine, présidente
7. PEPS VBC	Excusé
8. Servette Star-Onex VBC	INFANTE Carl, président
9. VBC Etoile-Genève	Absent
10. VBC Ferney Prévessin	Absent
11. Vernier Volley	RUFFIEUX Nathalie, présidente
12. VJGS Beach	SCHIFFER Eduardo

Membres du comité :

1. METRAL Eric, président
2. BARTU Zeynep, vice-présidente

- | | | |
|----|---------------------------------------|-------------------|
| 3. | BELLARDI Pierrot, membre et webmaster | Excusé |
| 4. | BERNARD Philippe, trésorier | |
| 5. | BUELER Valérie, membre | |
| 6. | CLAVEL Olivier, membre | Présent dès 20h15 |
| 7. | GEORGIU Michel, membre | Excusé |
| 8. | PLEWINSKI François, membre | Excusé |
| 9. | ROCHETIN Céline, membre | |

Collaborateurs :

- | | | |
|----|--------------------------|--------|
| 1. | CHEVALIER Loïc | Excusé |
| 2. | von DÄNIKEN Jean-Jacques | |
| 3. | ELLEGAARD Nicklas | |
| 4. | FETTER Gaëtan | Excusé |
| 5. | KURIK Kristjan | |
| 6. | LACIGA Claudia | |
| 7. | REY Laurent | |
| 8. | SPERISEN Ludovic | |

Fiduciaire :

- | | | |
|----|--------------|--|
| 1. | GARD Georges | |
|----|--------------|--|

Ville de Genève – Service des sports :

- | | | |
|----|-----------------------|---------|
| 1. | BONVIN Sybille | Excusée |
| 2. | BARBEY-CHAPPUIS Marie | Excusée |

Etat de Genève – OCCS - DCS :

- | | | |
|----|---------------|--|
| 1. | GODEAU Jérôme | |
|----|---------------|--|

Etat de Genève – SESAC - DIP :

- | | | |
|----|------------|---------|
| 1. | MONNEY Ava | Excusée |
|----|------------|---------|

Swiss Volley :

- | | | |
|----|--------------------|---------|
| 1. | FÖLMLI Marco | Excusé |
| 2. | MONNET Anne-Sylvie | Excusée |

Eric METRAL informe les membres que cette AGO 2020 a été convoquée valablement selon l'ordre du jour qui a été adressé aux membres (clubs) dans les délais statutaires. Il relève que 9 membres sont présents et que la majorité est donc de 5 voix lors des votations.

2. Approbation de l'ordre du jour de l'AGO 2020.

L'ordre du jour qui a été adressé aux membres et qui a servi de convocation est approuvé sans modifications à l'unanimité des membres présents.

3. Approbation du Procès-verbal de l'AGO 2019 (9 octobre 2019).

Eric METRAL rappelle que le PV de la dernière AGO (mercredi 9 octobre 2019) pouvait être consulté depuis plusieurs mois puisqu'il se trouvait sur le site internet de l'AVGe (www.avge.ch → Documents) et qu'il ne sera donc pas procédé à sa lecture durant cette assemblée.

Il demande aux membres de l'assemblée si des modifications ou remarques sont à apporter à ce document tout en signalant, qu'à ce jour, il n'a reçu aucune demande allant dans ce sens. Aucune remarque ni demande n'étant formulée :

le PV de l'AGO 2019 est accepté à l'unanimité.

4. Rapports d'activités 2019-2020 du comité et de l'entraîneur principal.

1. Rapport du comité (présenté par Eric METRAL : Président).

Eric METRAL présente le rapport d'activité du comité pour la saison 2019-2020. Il indique que certains des points évoqués de ce rapport sont fortement liés à l'aspect sportif et que de ce fait, ils recouperont partiellement les informations qui seront délivrées par Laurent REY (entraîneur principal).

Il relève les points principaux suivants :

- Covid19 : Entraînements :
En raison des mesures sanitaires prises par les autorités pour lutter contre la pandémie due au Covid19, les activités sportives de l'AVGe ont dû être suspendues pour de nombreuses semaines à partir de mars 2020. Il remercie chaleureusement les préparateurs physiques de l'AVGe (Nicklas ELLEGARD et Ludovic SPERISEN) qui ont fourni un immense travail pour mettre en place des séances d'entraînements physiques à distance (vidéoconférence) à effectuer à domicile par les académiciens pour permettre à ces derniers de rester mobilisé pour le sport et de conserver ainsi le meilleur état de forme possible étant donné l'impossibilité d'accéder aux salles de sports. Ils ont également suivi avec attention l'activité et les résultats des jeunes depuis une application spécifique.
- Covid19 : Camp de Pâques :
Le camp de Pâques qui devait avoir lieu en Turquie a dû également être annulé pour les mêmes raisons. Il remercie Zeynep BARTU qui a investi énormément de temps et d'énergie pour mettre sur pied ce camp qui aurait certainement été l'un des grands moments de l'existence de l'AVGe. Il relève toutefois la bonne volonté des partenaires sur place qui ont remboursé la totalité des frais qui avaient été engagés dans cette organisation.
- Démission de Laurent REY (entraîneur principal) :
Il annonce la décision de Laurent REY de cesser son activité auprès de l'AVGe à l'issue de la saison 2019-2020. Il indique que ce dernier était présent en tant qu'entraîneur responsable depuis la création de l'AVGe soit 7 ans et même plus encore puisqu'il avait également collaboré à la construction et à la mise en route du projet AVGe durant les 2 années qui avaient précédé sa création. Avec son départ, c'est donc une page de l'histoire de l'AVGe qui se tourne. Il le remercie chaleureusement pour tout ce qu'il a entrepris durant ces années pour l'AVGe et tous ces jeunes qui ont pu ainsi bénéficier de son savoir et de son expérience. Il regrette que la situation sanitaire n'ait pas permis de fêter dignement cet événement mais ce n'est que partie remise !
- Effectif et progression :
Lors de cette saison 2019-2020, l'AVGe a encore connu une très forte croissance. Cela l'a ainsi amené à compter le plus grand nombre d'académiciens depuis sa création (voir tableau page 4). Il se félicite de ce succès et de ce grand nombre de jeunes qui ont pu ainsi bénéficier, même si la saison a malheureusement été tronquée, du cadre professionnel mis en place par l'AVGe.

Ce succès est également dû au fait que les académiciens restent, pour la plus grande partie d'entre eux, plusieurs saisons au sein de l'AVGe ce qui permet d'effectuer un travail de formation et d'amélioration du potentiel plus efficace et bénéfique pour l'académicien car effectué sur un plus long terme.

Cet intérêt marqué pour cette structure est une preuve et une reconnaissance de l'excellence du travail effectué par l'AVGe. Elle fait maintenant totalement partie du paysage du volleyball genevois et est très appréciée pour son fonctionnement qui contribue à l'ensemble du volleyball genevois.

Saison	Nombre d'académiciens				Total
	Groupe SECI – CO		Groupe SECII – PO		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
2013-2014	/	/	15	/	15
2014-2015	/	/	19	/	19
2015-2016	/	/	20	8	28
2016-2017	/	/	16	13	29
2017-2018	13	5	20	10	48
2018-2019	21	5	17	11	54
2019-2020	21	7	29	11	68

Comme lors de la saison précédente, la plupart des groupes ont subi de grandes modifications au niveau de l'effectif, ce qui n'est pas sans conséquences sur le contenu et la gestion des entraînements par le staff technique.

Ces différentes modifications peuvent se résumer de la manière suivante :

- Arrivée de nouveaux académiciens (N). Cela concerne plus particulièrement le groupe SECI – CO avec 17 arrivées pour un effectif total de 28 soit 60%.
Pour le groupe SECII – PO, 4 arrivées pour un effectif total de 40 soit 10%:
Groupe SECI – CO : 17 arrivées (11 filles et 6 garçons).
Groupe SECII – PO : 4 arrivées (15 filles et 2 garçons) dont 13 provenant du groupe SECI – CO.
- Passage du groupe le plus jeune (SECI – CO) dans le groupe le plus âgé (SECII – PO).
Filles : 11 sur 15 soit 73%.
Garçons : 2 sur 2 soit 100%.

En ce qui concerne le dispositif SAE, celui-ci concernait les jeunes du groupe SECII – PO soit plus précisément 17 filles et 8 garçons (noms indiqués en *italique* ci-dessous)

Composition des groupes 2019-2020 :

Filles (SECI – CO 2019-2020) :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| 1. BARI Lina (N) | 2. BARTU Ela |
| 3. BAUM Yasmina | 4. BIERMANN Sally |
| 5. BUSSIEN Inès (N) | 6. CLAVEL Emma (N) |
| 7. DUFEY Mathilde (N) | 8. FELIX Lucie |
| 9. HEYMANN Alissa (N) | 10. JUNG Daphné (N) |
| 11. KURIK Mirjam | 12. LIPPERT Emily (N) |
| 13. MARCU Marie (N) | 14. MATUL Magda |
| 15. MILETO Michelle | 16. MOSTAFAVI Azita (N) |
| 17. NOWAK Klaudia (N) | 18. NOWAK Natalia |
| 19. PIPPIA Shayna | 20. TELEPOVA Polina (N) |

21. VAN LEEMPUT Léa

Garçons (SECI – CO 2019-2020) :

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| 1. BENZ Efran (N) | 2. CLAVEL William (N) |
| 3. GRANDJEAN Nohan (N) | 4. KLEE Yan (N) |
| 5. KURIK Joosep (N) | 6. PLEWINSKI Gabriel |
| 7. TESI Leonardo (N) | |

Filles (SECII – PO 2019-2020) :

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| 1. AEBY Laetitia | 2. AMANN Jade (N) (1) |
| 3. AMATO Tifanie (N) | 4. ARRIGONI Elisa |
| 5. ASERON Sayra Louise (N) | 6. AVENI Alyssa (N) (1) |
| 7. BENGUEREL Elena (N) (1) | 8. BUANDA Erika (N) (1) |
| 9. BÜELER Zoé | 10. CALISKAN Lara (N) (1) |
| 11. DONZE Kayla (N) (1) | 12. EMCH Gaëlle |
| 13. FERRARI Amélie (N) | 14. GANBOLD Undral (N) (1) |
| 15. HEYMANN Clara (N) (1) | 16. HOFER Jeanne (N) |
| 17. JAKOB Clara | 18. MATUL Tosia (N) (1) |
| 19. MUSLIU Zane | 20. PHILIPPI Léa |
| 21. PICCAND Zoé | 22. PICT Maeva |
| 23. REMY Johanna | 24. REVEIL Danaïkah |
| 25. RUSCHETTA Emma | 26. SCHOUWEY Mallaury |
| 27. TABANDZELIC Anastasia | 28. TURRIAN Marina (N) (1) |
| 29. VAN LEEMPUT Céline (N) (1) | |

(1) : Joueuse ayant appartenu au groupe SECI – CO lors de la saison 2018-2019.

Garçons (SECII – PO 2019-2020) :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1. ANKUROWSKI Wiktor | 2. AYE Victor |
| 3. CHABOT Ludovic | 4. CHAVAZ Kylian |
| 5. DHAENE Raphaël | 6. JAKOB Loïc |
| 7. METRAL Célian | 8. MIELE Matteo (N) (2) |
| 9. POLLET Nathan (N) (2) | 10. VAN LEEMPUT Thibault |
| 11. ZUMSTEIN Jeremy | |

(2) : Joueur ayant appartenu au groupe SECI – CO lors de la saison 2018-2019.

A noter qu'il s'agit-là d'une répartition basée sur la scolarité suivie par le jeune. Dans certains cas, des jeunes ont été transféré dans le groupe d'âge plus élevé en fonction de leurs compétences et niveau de pratique.

- Groupe SECI - CO – GER (Classe sportive) :
Après de nombreux mois de préparation, l'AVGe a réussi à mettre sur pied un nouveau groupe d'entraînement destiné aux plus jeunes. Suivant les recommandations de Swiss Volley dans le domaine de la formation et grâce au Département de l'Instruction Publique qui a introduit un nouveau dispositif pour le SAE (Sport-Art-Etudes) marqué plus particulièrement par la mise en place de classes sportives au Cycle d'Orientation. Ce dispositif offre la possibilité aux jeunes concernés d'avoir des arrangements horaires particulièrement favorables pour leur pratique sportive ou artistique. C'est ainsi que l'AVGe va pouvoir mettre sur pied pour la saison 2020-2021 un groupe SECI – CO – GER (Secondaire I – Cycle d'Orientation – Groupe d'Entraînement Régional) répondant largement aux exigences du cahier de charges émis par Swiss Volley pour les GER.

Celui-ci sera formé de 14 jeunes (9 filles et 5 garçons) qui s'entraîneront de 14h00 à 16h00 à raison de 4 fois par semaine (mardi, mercredi, jeudi et vendredi) au Centre sportif du Bois-des-Frères. La création de ce nouveau groupe est l'aboutissement d'un long processus qui rapproche le plus l'AVGe d'une structure sport-études.

- Les objectifs de fonctionnement fixés par le comité sont atteints dans pratiquement tous les domaines. Cependant, il est à relever que la communication/coordination avec les clubs (présidents et entraîneurs) peut faire encore l'objet d'améliorations. Cela d'autant plus avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur responsable (Claudia LACIGA) qui doit prendre connaissance du fonctionnement et des particularités du volleyball genevois, ce qui va nécessiter un peu de temps.

Eric METRAL termine sa présentation en remerciant chaleureusement tous les partenaires publics et privés qui contribuent régulièrement au fonctionnement de l'AVGe et sans qui son existence serait tout simplement impossible, soit :

- Etat et Canton de Genève
- Ville de Genève
- Max MEIER – équipements sportifs
- Commune du Grand-Saconnex

Avant de passer la parole à Laurent REY pour son bilan d'activité, il le remercie une nouvelle fois pour son travail et sa collaboration durant ces 9 dernières années. Il a eu beaucoup de plaisir et de satisfactions à pouvoir collaborer avec Laurent et à voir évoluer, sous sa direction, l'AVGe au cours de ces années. Il regrette que les conditions actuelles liées à la pandémie ne permettent pas de lui dire un véritable Au revoir mais ce n'est que partie remise !

Il le remercie pour sa présence et son aide durant la période de transition qui s'ouvre avec l'arrivée de Claudia LACIGA et relève que Kristjan KURIK est maintenant le fil rouge de l'AVGe car il est le dernier à être présent depuis le début de cette aventure ce qui le rend précieux et important pour la formation de la relève.

2. Rapport de l'entraîneur principal (Laurent REY)

Laurent REY présente le bilan sportif de l'Académie pour la saison 2019-2020.

Laurent REY indique que pour sa dernière saison, celle-ci n'a pas été la plus simple et qu'il se serait bien passé de ces désagréments ! Il relève que les soucis d'organisation liés aux contraintes sanitaires n'ont malheureusement pas permis de mener cette saison dans des conditions normales et que les entraîneurs et préparateurs physiques ont dû faire preuve de beaucoup de créativité et d'imagination pour maintenir un minimum d'activités pour les académiciens. En effet, l'impossibilité pour les jeunes de se réunir afin de pouvoir pratiquer leur sport a pesé sur leur moral et il a fallu faire preuve de beaucoup d'énergie pour les maintenir dans une forme physique et mentale en attendant une reprise qui a longtemps été attendue.

Il remercie Kristian KURIK pour sa présence durant toutes ces années et ce chemin qu'ils ont parcouru ensemble et précise que ce dernier sera d'une grande aide pour Claudia LACIGA pour permettre une continuité dans l'esprit de fonctionnement de l'AVGe tout en ouvrant la possibilité de nouvelles perspectives pour l'avenir avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur responsable.

Il estime qu'il a maintenant fait le tour de tout ce qu'il pouvait apporter à l'AVGe et qu'il était temps de changer pour que souffle un vent nouveau. Il remercie Eric METRAL pour sa confiance tout au long de ces années ainsi que tous celles et ceux qui l'ont accompagné durant les entraînements, les camps ainsi que l'ensemble des

tâches liées à l'organisation sportive de l'AVGe : Nicklas ELLEGAARD, Fabien GOTHUEY, Ludovic GRUEL, Kristjan KURIK, Fredrik SJÖSTRÖM et Bastien WARYNSKI.

Il relève que même s'il était l'entraîneur responsable durant toutes ces années, le travail accompli pour la formation et le développement sportif de tous les jeunes qu'il a eu l'occasion de rencontrer au sein de l'AVGe a toujours été un travail en commun réalisé par les différents entraîneurs appartenant au staff technique. Il souhaite longue vie à l'AVGe et qu'elle continue de grandir encore dans le futur !

AVGe - Rapport de l'entraîneur responsable (Laurent REY)

Groupe SECI – CO :

Le nombre de participants de ce groupe s'est élevé à 28. Groupe composé de la manière suivante :

FILLES : 21 et GARÇONS : 7 (voir également pages 3 et 4)

Un entraînement par semaine a été prodigué le mercredi de 14h00-16h00 à Henry-Dunant. L'entraîneur principal fut Kristjan KURIK soutenu par Virginia BAUDINO-GARCIA, Caitlin DE WITT et Antoine ZAUGG.

24 semaines d'entraînement ont été planifiées, ce qui a donc représenté un total de 48 heures d'entraînement. A celles-ci s'ajoutèrent 4 jours de camp, deux en octobre et deux autres en février.

Groupe SECII – PO :

Le nombre de participants de ce groupe s'est élevé à 40. Groupe composé de la façon suivante :

FILLES : 29 dont 17 faisant partie du dispositif Sport-Art-Etudes (SAE) du DIP et 12 externes. La plupart sont scolarisées au Collège de Genève (25), à l'Ecole de Culture Générale (3) et à l'Ecole de Commerce (1).

Sont arrivées dans le contingent 15 nouvelles joueuses :

Tifanie AMATO, Jade AMANN, Sayra Louise ASERON, Alyssa AVENI, Elena BENGUEREL, Erika BUANDA, Lara CALISKAN, Kayla DONZE, Amélie FERRARI, Undral GANBOLD, Clara HEYMANN, Jeanne HOFER, Tosia MATUL, Marina TURRIAN et Céline van LEEMPUT.

GARÇONS : 11 académiciens ont commencé l'année scolaire (8 dans le dispositif SAE et 3 externes ; 9 au Collège de Genève et 2 en filière apprentissage).

Est arrivé dans le contingent un nouveau garçon : Nathan POLLET provenant du club Chênois Genève Volleyball et qui faisait partie du groupe SECI – CO lors de la saison précédente.

Concernant le SEC II, environ 370 heures d'entraînement ont à nouveau été données de septembre à mi-mars puis, après une longue pause due à la pandémie COVID, un timide retour en salle très court à mi-juin. Ces heures sont réparties de la façon suivante :

- *Au centre sportif du Bois des Frères (250 h prodiguées entre le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi).*
- *Concernant le travail de condition physique décentralisé aux collèges André-Chavanne et de Madame De Stael (75 h).*
- *Quant aux camps, 45 heures de pratique se répartissent de la manière suivante : 3 journées en octobre (SEC I et II), 3 en février (SEC I et II). Enfin, un camp de beach aux Evaux a été organisé du 22 au 24 juin. A relever que, malheureusement, un événement essentiel de cette année 2019-2020 a été*

amputé dans le programme, à savoir le camp de Pâques prévu en Turquie. Un investissement important du comité et d'une grande partie des jeunes pour relever des fonds est à saluer et un espoir persiste dans la reconduction de ce camp durant l'année 2020-2021.

La structure de travail est restée identique pour cette dernière année sous ma direction (préparation physique d'été à l'aide du programme Train Heroic, détermination d'objectifs individuels d'apprentissage en début d'année, travail tout au long de la saison focalisé sur ceux-ci; bilan en fin d'année). Tous nos académiciens ont été suivis par le centre médical SwissOlympic de Cressy HUG (visite médicale facultative; divers tests physiques) en début de saison (mi-octobre) puis en fin de saison (mi-mai). Les jeunes ont encore pu bénéficier tout au long de l'année le jeudi et le vendredi de massages prodigués par M. Fabien GOTHUEY. A relever que le staff technique composé de Kristjan et moi-même a été épaulé au niveau du SECII par plusieurs aide-entraîneurs. Merci à Marion VAUCHER, Caitlin de WITT, Antoine ZAUGG, Danaïl MIHAYLOV et à Anthony RUFFIEUX pour leur aide.

Les singularités de cette année-ci ont été les suivantes :

- *Nicklas ELLEGAARD, notre responsable de condition physique, a créé des fiches composées d'exercices correctifs dit de renforcement une fois le premier bilan de Cressy effectué.
Lors de la pandémie, un programme de condition physique concocté par Nicklas a été proposé à tous les académiciens au niveau de la plateforme Train Heroic afin de palier à l'impossibilité de pratiquer en salle durant la période mi-mars à mi-juin.*
- *Création de la nouvelle entité SECI – CO – GER et sélection donc des jeunes appelés à intégrer cette nouvelle structure qui sera, comme tout le reste d'ailleurs, sous la responsabilité de Mme Claudia LACIGA.*

Orientation des académiciens en vue de la saison 2020-2021 :

SECI – CO : FILLES :

- | | |
|---------------------|---|
| 1. BARI Lina | : Quitte l'AVGe. |
| 2. BARTU Ela | : Passage dans le groupe SECII – PO. |
| 3. BAUM Yasmina | : Passage dans le groupe SECII – PO. |
| 4. BIERMANN Sally | : Reste dans le groupe SECI – CO. |
| 5. BUSSIEN Inès | : Quitte l'AVGe. |
| 6. CLAVEL Emma | : Passage dans le groupe SECII – PO. |
| 7. DUFÉY Mathilde | : Quitte l'AVGe. |
| 8. FELIX Lucie | : Reste dans le groupe SECI – CO. |
| 9. HEYMANN Alissa | : Passage dans le groupe SECI – CO – GER. |
| 10. JUNG Daphné | : Reste dans le groupe SECI – CO. |
| 11. KURIK Mirjam | : Passage dans le groupe SECII – PO. |
| 12. LIPPERT Emily | : Quitte l'AVGe. |
| 13. MARCU Marie | : Passage dans le groupe SECI – CO – GER. |
| 14. MATUL Magda | : Reste dans le groupe SECI – CO. |
| 15. MILETO Michelle | : Passage dans le groupe SECII – PO. |
| 16. MOSTAFAVI Azita | : Quitte l'AVGe. |
| 17. NOWAK Klaudia | : Quitte l'AVGe. |
| 18. NOWAK Natalia | : Passage dans le groupe SECII – PO. |
| 19. PIPPIA Shayna | : Reste dans le groupe SECI – CO |
| 20. TELEPOVA Polina | : Quitte l'AVGe. |
| 21. VAN LEEMPUT Léa | : Passage dans le groupe SECI – CO – GER. |

SECI – CO : GARÇONS :

1. *BENZ Efran* : *Reste dans le groupe SECI – CO.*
2. *CLAVEL William* : *Passage dans le groupe SECI – CO – GER.*
3. *GRANDJEAN Nohan* : *Quitte l'AVGe.*
4. *KLEE Yan* : *Quitte l'AVGe.*
5. *KURIK Joosep* : *Passage dans le groupe SECII – PO.*
6. *PLEWINSKI Gabriel* : *Reste dans le groupe SECI – CO.*
7. *TESI Leonardo* : *Reste dans le groupe SECI – CO.*

SECII – PO : FILLES :

1. *AEBY Laetitia* : *Quitte l'AVGe.*
2. *AMANN Jade* : *Quitte l'AVGe.*
3. *AMATO Tifanie* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
4. *ARRIGONI Elisa* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
5. *ASERON Sayra Louise* : *Quitte l'AVGe.*
6. *AVENI Alyssa* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
7. *BENQUEREL Elena* : *Quitte l'AVGe.*
8. *BUANDA Erika* : *Quitte l'AVGe.*
9. *BÜELER Zoé* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
10. *CALISKAN Lara* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
11. *DONZE Kayla* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
12. *EMCH Gaëlle* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
13. *FERRARI Amélie* : *Quitte l'AVGe.*
14. *GANBOLD Undral* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
15. *HEYMANN Clara* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
16. *HOFER Jeanne* : *Quitte l'AVGe.*
17. *JAKOB Clara* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
18. *MATUL Tosia* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
19. *MUSLIU Zane* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
20. *PHILIPPI Léa* : *Quitte l'AVGe.*
21. *PICCAND Zoé* : *Quitte l'AVGe.*
22. *PICT Maeva* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
23. *REMY Johanna* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
24. *REVEIL Danaïkah* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
25. *RUSCHETTA Emma* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
26. *SCHOUWEY Mallauray* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
27. *TABANDZELIC Anastasia* : *Quitte l'AVGe.*
28. *TURRIAN Marina* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
29. *VAN LEEMPUT Céline* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*

SECII – PO : GARÇONS :

1. *ANKUROWSKI Wiktor* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
2. *AYE Victor* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
3. *CHABOT Ludovic* : *Quitte l'AVGe.*
4. *CHAVAZ Kylian* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
5. *DHAENE Raphaël* : *Quitte l'AVGe.*
6. *JAKOB Loïc* : *Quitte l'AVGe.*
7. *METRAL Célian* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
8. *MIELE Matteo* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
9. *POLLET Nathan* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
10. *VAN LEEMPUT Thibault* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*
11. *ZUMSTEIN Jeremy* : *Reste dans le groupe SECII – PO.*

Pour terminer, en tenant compte des nouvelles admissions, les groupes de la saison 2020-2021 devraient se composer de la manière suivante :

- SECI – CO : 20 jeunes soit :
13 filles et 7 garçons.
- SECI – CO – GER : 14 jeunes soit :
9 filles et 5 garçons (tous SAE - classe sportive)
- SECII – PO : 35 jeunes soit :
24 filles dont 14 SAE et 11 garçons dont 8 SAE.

Merci pour les 7 années passées au sein de l'Académie et longue vie à elle !

5. Présentation des comptes de la saison 2019-2020.

Eric METRAL précise que les documents concernant les comptes 2019-2020 de l'AVGe sont également sur le site de l'AVGe et que les membres ont pu en prendre connaissance.

Philippe BERNARD salue les personnes présentes puis donne des précisions sur les comptes 2019-2020. Il indique que ces comptes sont à jour et ont été contrôlés par une société extérieure (voir ci-dessous : rapport de l'organe de révision au point 6).

L'exercice 2019-2020 se termine sur un bénéfice de CHF 9'407.-. Il se réjouit que la saison n'ait pas apporté de grosses surprises au niveau de la comptabilité. Il relève cependant la difficulté de prévoir précisément le montant des subventions J+S, il y a de grandes différences entre la somme prévue au moment de l'ouverture des cours J+S dans l'offre et le montant finalement obtenu. Cette différence provient du fait que l'AVGe indique plusieurs cours et chacun d'entre eux est important en termes de quantité de séance et de jeunes. Cependant, le taux de présence n'est pas élevé et ceci plus particulièrement dans le groupe SECII – PO puisque ces jeunes n'ont pas la disponibilité horaire pour suivre tous les entraînements (horaire scolaire incompatible et engagement avec leur équipe de club) ce qui conduit à une diminution du montant de la subvention et cela sans tenir compte de l'impact exceptionnel dû à l'arrêt des activités pour les raisons sanitaires.

Philippe BERNARD précise que vu l'augmentation du nombre de jeunes, le montant total de la participation des parents a également augmenté.

Il se réjouit également que malgré l'obligation d'annuler le camp de Pâques, les frais engagés (réservations) ont été entièrement récupérés à l'exception d'une petite perte liés aux variations des taux ce change qui est à enregistrer. Il remercie Zeynep BARTU pour la gestion de ce gros dossier et son implication pour la réalisation et le suivi des négociations.

Jérôme GODEAU indique que la formulation du bilan doit être modifiée pour respecter l'article 13 du contrat de prestations qui lie l'AVGe au canton de Genève. A savoir :

La ligne « Bénéfice » doit être séparée au prorata du pourcentage indiqué à l'article 13 al 4, en 2 lignes différentes :

- 35% du bénéfice sur une ligne intitulée « Part du résultat à conserver » à inscrire dans les fonds propres.
- 65% du bénéfice sur une ligne intitulée « part du résultat à restituer à l'échéance du contrat » dans les fonds étrangers.

Il précise que cette différenciation doit se faire au terme de chaque exercice comptable mais que les montants à conserver ou à restituer ne sont calculés qu'au terme du contrat. Cela signifie que si un bénéfice important était fait sur la première année pour x raisons, il pourrait être utilisé l'année suivante.

Eric METRAL et Ludovic SPERISEN donnent des précisions sur l'organisation, le déroulement et le contenu des tests médicaux qui se déroulent à Cressy Santé. Ces tests n'ont concerné que les jeunes du SECII - PO et devraient, dans l'avenir, également être effectués par les jeunes du groupe SECI – CO – GER qui suivent un grand nombre d'heures d'entraînement (AVGe + club).

6. Rapport de l'organe de révision

Georges GARD de la fiduciaire g&p audit Sàrl effectue la lecture de son rapport concernant la révision des comptes de l'AVGe pour la saison 2019-2020. Il précise que cette révision a été faite selon les nouvelles normes en vigueur pour la révision. Il remercie également Philippe BERNARD pour la tenue des comptes.

Eric METRAL indique que les documents sont à la disposition des membres.

7. Approbation des rapports et des comptes.

Les rapports du comité (Eric METRAL) et du responsable sportif de l'AVGe (Laurent REY) sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes (Philippe BERNARD) ainsi que le rapport de l'organe de révision (Georges GARD) sont également adoptés à l'unanimité.

8. Election du président et du comité.

Eric METRAL informe l'assemblée que trois membres du comité ont fait parvenir leur démission, il s'agit de :

- Marie MILLA (2 ans d'activité).
- Eduardo SCHIFFER, vice-président (7 ans d'activité).
- Nicolas TABANDZELIC (2 ans d'activité).

Il indique qu'Eduardo SCHIFFER, comme Laurent REY, a été présent au comité depuis les débuts de l'AVGe et qu'il a activement participé et contribué à la mise sur pied de ce projet audacieux avant d'en assurer la vice-présidence. Il le remercie sincèrement pour son accompagnement et ses précieux conseils et regrette de ne pas pouvoir mieux marquer cet événement par un geste plus en rapport avec son investissement pour tous ces jeunes.

Eduardo SCHIFFER remercie toutes les personnes présentes et se réjouit d'avoir vu l'incroyable évolution de ce projet au cours des ans et espère qu'il pourra se pérenniser dans le futur en faisant preuve du même dynamisme.

Eric METRAL annonce qu'il a effectué un appel à candidatures pour le comité lors de l'assemblée d'information destinée aux parents du groupe SECI – CO – GER et il est heureux d'informer l'assemblée que cet appel a été entendu. Il présente donc 2 nouvelles candidatures pour le comité, il s'agit de :

- Céline ROCHETIN (Servette Star-Onex VBC).
- Olivier CLAVEL (Servette Star-Onex VBC).

Céline ROCHETIN et Olivier CLAVEL prennent la parole pour se présenter.

Eric METRAL signale l'importance d'avoir une représentation, au sein du comité de l'AVGe, de parents des jeunes et également de femmes pour représenter la plus grande partie des jeunes concernés par l'AVGe. Il les remercie pour leur intérêt et indique que

les autres membres actuels du comité de l'AVGe se représentent pour saison 2020-2021, Eric METRAL propose donc le comité suivant :

1. METRAL Eric, président
2. BARTU Zeynep, vice-présidente
3. BERNARD Philippe, trésorier
4. BUELER Valérie, membre
5. BELLARDI Pierrot, membre et webmaster
6. CLAVEL Olivier, membre
7. GEORGIOU Michel, membre
8. PLEWINSKI François, membre
9. ROCHETIN Céline, membre

Jérôme GODEAU s'inquiète de la représentation des clubs membres de l'AVGe. Il précise que plus le nombre de clubs présents au comité est élevé, plus cela a de sens au niveau de la collectivité publique, cela d'autant plus que l'AVGe est une forme de représentation de l'ensemble du volleyball genevois.

Eric METRAL comprend la remarque mais précise que cette notion d'appartenance à un club n'est, pour lui et le comité, non essentielle mais que la relation entraîneurs AVGe - entraîneurs club revêt beaucoup plus d'importance. Il indique que les membres du comité sont là à titre individuel et ne sont pas réellement représentant de clubs. Ils ne cherchent pas à "défendre" un club mais œuvrent pour un bien commun. Il indique cependant qu'il effectue un appel à candidatures pour rejoindre le comité lors de chaque assemblée générale et qu'une arrivée est possible en cours d'année. Il lance donc plus particulièrement cet appel en direction des représentants du Chênois Genève Volleyball, du Lancy VBC et du Meyrin VBC pour qu'il soit relayé au sein de leurs clubs respectifs et rappelle que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et cela à tout moment.

L'élection du comité est effectuée en bloc et acceptée à l'unanimité.

9. Election de l'organe de révision.

Eric METRAL propose, avec l'accord de Georges GARD, de poursuivre la collaboration et de reconduire le mandat de la fiduciaire g&p audit Sàrl en tant qu'organe de révision des comptes de l'AVGe pour la saison 2020-2021.

La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

Georges GARD remercie l'AVGe pour sa confiance et relève le travail effectué par Philippe BERNARD pour lui faciliter la tâche.

10. Présentation de la saison 2020-2021.

1. Entraîneur responsable :

Eric METRAL indique que la saison 2020-2021 sera marquée par le changement d'entraîneur principal en raison de la cessation d'activité de Laurent REY. Après un appel d'offre pour repourvoir le poste et l'étude des différentes candidatures, celui-ci a été attribué à Claudia LACIGA. Il est heureux de ce choix et a déjà pu apprécier l'engagement et l'énergie de Claudia qui a apporté des nouveautés (questionnaires pour les jeunes et entretiens durant la période d'arrêt due au COVID 19 pour définir les projets sportifs individuels).

Il passe la parole à Claudia LACIGA pour qu'elle puisse se présenter :

Claudia LACIGA est brésilienne et vit en Suisse depuis 2001. Elle a été joueuse de l'équipe nationale du Brésil de beach volley et a travaillé en tant que coach avec

différents membres des équipes suisses de beach-volley (Nina BETSCHART, Sébastien CHEVALIER, Joana HEIDRICH et Anouk VERGE-DEPRE) ainsi que durant 2 ans avec l'équipe nationale de beach-volley d'Israël. Elle a également, entre autres, collaboré à la Talent School de Berne et dirigé une équipe masculine de LNB (VBC Oberdiessbach).

Elle se réjouit de pouvoir travailler avec le staff technique de l'AVGe. Cela a déjà commencé depuis le mois de septembre et elle doit encore actuellement apprendre à mieux connaître les académiciens pour les aider à progresser car leurs attentes ne sont pas toutes les mêmes. Elle fait déjà des progrès en français ! Elle désire également améliorer la communication avec les entraîneurs de clubs de ces jeunes pour mettre sur pied un projet de formation qui soit personnalisé et qui implique fortement l'académicien. Elle remercie l'AVGe de lui avoir fait confiance pour l'attribution de cette responsabilité.

2. Entraîneur adjoint :

Eric METRAL indique que la staff technique /Claudia LACIGA et Kristjan KURIK) sera également complété par Gaëtan FETTER (aide-entraîneur de l'équipe de LNA du Chênois Genève Volleyball).

3. Staff technique :

Entraîneur responsable :	Claudia LACIGA.
Entraîneurs :	Gaëtan FETTER et Kristjan KURIK.
Aide-entraîneurs :	Virginia BAUDINO GARCIA, Loïc CHEVALIER et Antoine ZAUGG.
Organisation des camps :	Kristjan KURIK.
Responsable condition physique :	Nicklas ELLEGAARD et Ludovic SPERISEN.
Massage et soins :	Vacant.

4. Staff administratif :

Secrétaire :	Loïc CHEVALIER.
Administrateur :	Jean-Jacques von DÄNIKEN.

5. Effectif :

SECI – CO– GER			Admis
Candidats académiciens lors de la saison 2019-2020 (groupe SECI – CO)	Filles	5	3
	Garçons	1	1
Candidats non académiciens lors de la saison 2019-2020	Filles	15	6
	Garçons	7	4
	Total	28	14

Remarques :

- Trois candidates et un candidat ayant réussi le test de sélection pour le groupe SECI – CO– GER ont finalement décidé de renoncer et de poser leur candidature pour le groupe SECI – CO.

SECI – CO			Admis
Candidats académiciens lors de la saison 2019-2020 (groupe SECI – CO)	Filles	7	7
	Garçons	4	4
Candidats non académiciens lors de la saison 2019-2020	Filles	11	6
	Garçons	3	3
	Total	25	20

SECII – PO			Admis
Candidats académiciens lors de la saison 2019-2020 (groupe SECII – PO)	Filles	19	19
	Garçons	8	8
Candidats académiciens lors de la saison 2019-2020 (groupe SECI – CO)	Filles	5	5
	Garçons	0	0
Candidats non académiciens lors de la saison 2019-2020	Filles	0	0
	Garçons	3	3
	Total	35	35

L'effectif total des académiciens sera donc de 69 jeunes.

On observe saison après saison que, de plus en plus, les inscriptions à l'AVGe se font au niveau du groupe le plus jeune (groupe SECI – CO). Il est également réjouissant de constater que la mise sur pied du groupe SECI – CO – GER a rencontré un certain succès (28 candidatures) puisqu'il sera possible de démarrer cette activité exigeante (4 entraînements par semaine de 14h00 à 16h00) impliquant que les jeunes concernés aient fait le choix de poursuivre leur formation scolaire dans une classe sportive selon le nouveau dispositif SAE mis en place par le Département de l'Instruction Publique du canton de Genève.

6. Démarrage de la saison :

Eric METRAL signale que le début de la saison 2020-2021 est chaotique et cela toujours en raison des dispositions sanitaires liées au COVID19. Il indique qu'il négocie avec les autorités cantonales et communales afin de permettre le démarrage et le maintien des activités dans le plus strict respect des dispositions mais que cela s'avère complexe étant donné les modifications nombreuses de ces dispositions sanitaires.

Après 2 semaines d'arrêt complet en octobre, il a été possible de :

- redémarrer l'activité SECI – CO et SECI – CO – GER.
- mettre en place un programme de condition physique par vidéoconférence pour le groupe SECII – PO.

7. Ouverture d'un CRE (Centre Régional d'Entraînement) :

Eric METRAL donne des précisions sur ce projet qui est à l'étude au sein de l'AVGe depuis plusieurs saisons (voir PV AGO 2019 du 9 octobre 2019 - pages 5 et 12). Il rappelle les points suivants :

- les régions n'ont pas l'autorité pour mettre en place un CRE. Seule Swiss Volley a le pouvoir et la responsabilité de le faire.
- il existe actuellement 4 CRE filles en Suisse, Swiss Volley a demandé à l'AVGe d'étudier la possibilité d'en créer un cinquième et dernier (le seul en Suisse romande).
- l'AVGe a étudié la faisabilité du projet.

A l'heure actuelle, la mise en place d'un CRE filles à Genève est envisageable car la quasi-totalité des conditions pour son fonctionnement sont remplies. Ce projet serait l'aboutissement du travail accompli depuis la création de l'AVGe et serait une réelle plus value. Les discussions qui ont déjà été menées avec les autorités politiques et sportives montrent que ce projet obtient le soutien et l'adhésion des différents partenaires concernés.

Eric METRAL indique que, maintenant pour aller plus loin et devenir une réalité, le projet doit recevoir l'aval et le soutien des membres de l'AVGe, donc des clubs. Il précise que cela impliquerait un profond changement dans l'esprit de fonctionnement de l'AVGe. En effet, l'une des conditions du cahier de charges établi par Swiss Volley concernant le CRE est la mise sur pied d'une équipe évoluant dans un championnat régional. Ce point impliquant que les joueuses concernées

seraient moins disponibles pour leur club en raison d'une limitation réglementaire liée à la licence de jeu. Il s'agit là d'un sujet délicat qui transforme la "philosophie" de l'AVGe qui, lors de sa création, était de ne pas former d'équipes réunissant les joueuses et joueurs les plus talentueux et de permettre à ceux-ci d'évoluer dans leurs clubs respectifs. En cas de mise sur pied du CRE, une joueuse appartenant à ce CRE ne serait autorisée à évoluer que dans 1 équipe de son club.

Sébastien RUFFIEUX intervient pour préciser que lors d'une présentation de Swiss Volley effectué par Johannes NOWOTNY destinée aux présidents des régions et à laquelle il a assisté, Genève figurait déjà dans la liste des CRE.

Jérôme GODEAU estime que cela aurait beaucoup de sens pour Genève d'effectuer ce pas supplémentaire et que, pour le canton, avoir un tel centre serait une bonne chose en ce qui concerne les CCR (Centres cantonaux de la Relève). Le canton pourrait entrer en discussion au niveau du contrat de prestations établi avec l'AVGe.

Eric METRAL indique qu'il va, dans les prochaines semaines, demander aux clubs de se positionner sur ce projet car dans l'optique de démarrer lors de la saison 2021-2022, un certain nombre de points importants doivent être lancés (financement, salles, ...) sans compter l'un des plus importants : le recrutement des joueuses. Le calendrier étant soumis aux impératifs du DIP puisque les jeunes filles concernées doivent obligatoirement demander le dispositif SAE afin d'être dans une classe sportive (délai d'inscription fixé à fin mars 2021).

Eric METRAL indique que les cartes sont maintenant dans les mains des clubs pour décider de la mise en place ou non d'un CRE. Il se montre confiant car les différents contacts informels qu'il a déjà eu avec les responsables de clubs (présidents, entraîneurs, coachs) sont positifs quand à la création d'un CRE.

Carlos INFANTE se montre très favorable à la création du CRE et estime qu'il faut que ce projet se matérialise car, pour lui, tous les signaux sont au vert et les conditions sont actuellement très favorables pour aller de l'avant.

Jérôme GODEAU précise le fait que les jeunes concernés (CRE filles et GRE garçons) qui sont au bénéfice du dispositif SAE au Cycle d'Orientation bénéficient d'un horaire scolaire qui leur permet de pouvoir s'entraîner en début d'après-midi ce qui facilite la recherche et l'obtention de salles de sports à ce moment là.

11. Approbation de la cotisation annuelle, du forfait annuel et du budget 2019-2020.

Philippe BERNARD propose de ne pas modifier la cotisation des membres (clubs) :

- Membres (club) : CHF 250.-

En ce qui concerne la participation financière des académiciens, il propose également de ne pas la modifier :

- Forfait Académicien (Groupe SECI – CO) : CHF 250.-
- Forfait Académicien (Groupe SECI – CO – GER) : CHF 1'500.-
- Forfait Académicien (Groupe SECII – PO) : CHF 1'000.-

Philippe BERNARD présente le budget 2020-2021. Celui-ci prévoit un déficit très important de l'ordre de CHF 50'000.-. Les raisons majeures sont l'augmentation des frais pour les postes suivants :

- Salaires des entraîneurs (augmentation liés au plus grand nombre d'heures d'activité).

- Participation aux frais de repas pour les académiciens SECI – CO – GER (Le repas est facturé CHF 13.- et l'AVGe prend un montant de CHF 7.50 à sa charge).
- Indemnité pour la responsable des repas.
- Parking du minibus au Centre sportif du Bois-des-Frères.
- Location de salles de sports (Ce montant est compensé et couvert par la subvention en nature versée par la Ville de Genève).
- ...

Carlos INFANTE s'inquiète du montant du déficit prévu et demande la position du comité à ce sujet et s'il existe un plan B au cas où il n'y aura pas de rentrées supplémentaires. Philippe BERNARD indique qu'il ne se fait pas trop de soucis car les réserves actuelles permettront de compenser ce déficit. Cependant, si par la suite l'AVGe n'obtient pas une aide plus importante liée à la mise en place du CRE de la part de ses partenaires, il est d'avis qu'il faudra revoir les prestations proposées à la baisse.

Eric METRAL précise que si l'objectif de mettre en place le CRE est adopté par l'AVGe avec le soutien des clubs, cela sera également l'un des axes principaux des discussions concernant le nouveau contrat de prestations et son contenu. L'AVGe a toujours fait preuve d'une grande transparence avec les autorités et les contacts sont très bons.

Carlos INFANTE demande que les membres soient informés dès que des décisions fermes auront été prises concernant le futur de l'AVGe et plus précisément en ce qui concerne la création ou non du CRE filles.

La cotisation annuelle et les forfaits annuels des académiciens sont approuvés à l'unanimité par les membres.

Le budget 2020-2021 est approuvé à l'unanimité par les membres.

12. Mouvement des membres.

Eric METRAL indique qu'il n'y a pas de mouvements en ce qui concerne les clubs et que tous les clubs de SVRG qui font de la formation auprès des jeunes sont actuellement membres de l'AVGe.

13. Propositions individuelles.

Eric METRAL indique qu'aucune proposition individuelle ne lui a été adressée dans le délai indiqué par la convocation à l'AGO.

14. Informations diverses et clôture de l'assemblée.

Eric METRAL remercie tous les participants et annonce que l'assemblée générale ordinaire du mercredi 25 novembre 2020 de l'Académie de Volleyball de Genève est close, il est 21h19.

Pour le procès-verbal : Jean-Jacques von DÄNIKEN (10.04.2021)